



Point de situation Ollioules 11-12 Mai 2020

- Accord de reprise d'activité: la CFE-CGC a signé, en attente des autres signatures
- CSE 12/05/2020
- Clap de fin (merci)

Accord de reprise d'activité : la CFE-CGC a signé, en attente des autres signatures

L'accord de reprise est finalisé, et permet de sécuriser et préserver les rémunérations à 100% pour l'ensemble des salariés. Sans cet accord les OETAM en activité partielle percevraient 84% de leur rémunération nette et avec les bordées de 6h, ils devraient récupérer jusqu'à 52h de travail à partir de septembre 2020. L'accord maintien la rémunération et plafonne les heures de récupération à 26h, qu'il est possible de résorber avec des CEX, jours de congés, etc... Si un aménagement permettant de travailler 7,5h par jour, il n'y aura pas de récupérations d'heures à faire.

La CFE-CGC a été la première organisation syndicale à signer l'accord, pour qu'il soit validé il faut que la majorité des organisations syndicales le signent aussi.

Pour l'anecdote, en Allemagne, lorsqu'un accord est signé avec des organisations syndicales, seuls les adhérents des organisations syndicales ayant signé l'accord peuvent en bénéficier. En France, même si une organisation syndicale refuse de signer un accord, l'ensemble des salariés bénéficient de cet accord.

CSE 12/05/2020

A l'ordre du jour du CSE du 12 Mai 2020:

- Présentation de l'actualisation du Cout d'Unité d'œuvre (CUO)



- Informations sur la remontée d'activité sur le site d'Ollioules et l'organisation du travail sur les mois à venir.

Il s'agit de la présentation des métiers ciblés en priorité pour la reprise, l'organisation des bordées, les réouvertures de plateformes et de présenter l'évolution de la présence sur site et comment les retours sont maîtrisés et étalés sur les prochains mois. Certains jours sont en télétravail, d'autres sur site, mais la mixité entre présence sur site ET télétravail dans la même journée est à limiter au maximum.

- Point de l'impact de la crise sanitaire sur la tenue des jalons

Les sources des différents retards dus à la crise ont été présentées ainsi que les impacts potentiels sur les lots de programmes (pas de retards, retards inférieurs à 3 mois, retards supérieurs à 3 mois). Les mesures de réductions de risques sont en cours d'étude.

En préparation aux prochains CSE il va falloir travailler sur des horaires et une organisation permettant de limiter les bordées de 6h pour la plupart des personnels badgeant.

Clap de fin (merci)

Le déconfinement est prononcé, les mesures barrières permettent de préserver la santé des salarié.e.s, l'accord de reprise d'activité est en circuit de signature, les choses reviennent tout doucement à la normale.

Il n'y a donc plus lieu de maintenir les points de situations quotidiens, nous allons donc pouvoir revenir à un mode de fonctionnement "classique".

Je tenais avant tout à vous remercier vous qui lisez ces lignes, qui ont invité des personnes à nous rejoindre et qui nous alimentez grâce à vos retours, que ce soit par mail, FaceBook et Messenger, Twitter, sur le site internet, par téléphone et même en présentiel.

Nos élus aussi ont relayé l'information, beaucoup de managers nous ont contactés pour avoir des éclaircissements sur la situation en amont des communications officielles. Merci aussi aux Délégués Syndicaux (DS) et Délégués Syndicaux Centraux (DSC) de la CFE-CGC, avec en moyenne 2 à 3h de conférences téléphoniques quotidiennes sur les pratiques sur les différents sites et sur l'avancée des négociations avec la Direction Générale et ce même le WE!

